



LA CHAUX/DE/FONDS

METROPOLE HORLOGÈRE  
UHRENMETROPOLE  
METROPOLI OROLOGIERA  
WATCHMAKING METROPOLIS

## Rapport d'information du Conseil communal

**relatif au concept Ville santé OMS et au projet "carafes à eau"**

(du 13 novembre 2013)

### au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Madame la présidente,  
Mesdames les conseillères générales,  
Messieurs les conseillers généraux,

L'initiative Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est née dans la mouvance de la Charte d'Ottawa (1986), elle repose sur les principes de la promotion de la santé, qui se définit comme une démarche «visant, par des mesures individuelles et collectives, à augmenter la capacité des personnes à maintenir et à améliorer leur santé et leur bien-être».

Le concept Villes-Santé est un mouvement de santé publique d'envergure mondiale où la communauté répond avec une véritable approche intersectorielle et interdisciplinaire aux énormes défis en matière de santé urbaine.

Une Ville-Santé, c'est une ville qui s'engage à agir pour la santé de tous avec la volonté de :

- 1) réduire les inégalités sociales en matière de santé
- 2) veiller constamment à la qualité de son environnement
- 3) favoriser la cohésion sociale, la solidarité et la participation
- 4) développer une économie diversifiée et innovante

- 5) permettre à chacun d'avoir accès à la culture, aux loisirs et de réaliser son potentiel de créativité

Dans la suite logique de l'organisation, en février 2012, du colloque francophone des Villes et Villages en Santé (OMS), la Ville de La Chaux-de-Fonds est désormais membre à part entière de ce réseau. L'admission de la cité de Le Corbusier et son accession à la vice-présidence s'est officialisée lors de la dernière assemblée générale en bénéficiant notamment de l'appui technique du Centre collaborateur OMS pour les Villes-Santé francophones (S2D, Rennes).

Pour mener à bien ces réflexions, un groupe Ville-Santé présidé par la conseillère communale en charge de la santé Mme Nathalie Schallenberger, a été mis en place et comprend les services suivants : l'Action sociale, le Service de la jeunesse, le Service de santé et de promotion de la santé et le responsable de la communication externe de la ville. Ce groupe de travail collabore avec tous les autres services concernés et sera donc ouvert à des personnes ressources des domaines publics et privés.

Le programme Villes-Santé OMS part du constat que, pour améliorer la santé de la population, des actions sur les conditions de vie des habitants dans leurs milieux de vie quotidienne, au travail, à l'école, à la maison, pendant les loisirs, etc., sont plus importantes que des mesures purement médicales. Agir efficacement sur ces conditions relève souvent davantage de l'autorité locale que d'instances plus éloignées des citoyens. Il est donc important de sensibiliser et réorienter dans cette direction l'action du Conseil communal, notamment en renforçant la coopération inter-services et en perfectionnant les stratégies et les projets de la ville.

Afin de sensibiliser toute la population de notre Ville ainsi que son administration, le groupe Ville-Santé a souhaité la création d'un signe distinctif (label) réservé exclusivement au Réseau Suisse Ville Santé et à nos futurs projets.

Bien auparavant, les 15 et 16 août 1883, les citoyens chaux-de-fonniers acceptaient de contracter un emprunt de 2 millions de francs pour réaliser un projet d'alimentation de l'eau dans notre Ville. Cent-trente ans plus tard, l'eau est restée une denrée primordiale pour tous les habitants de la planète. Nous bénéficions en ville d'une distribution sans faille d'un produit parfaitement adapté à la consommation.

La Ville de La Chaux-de-Fonds ayant rejoint en 2012 le réseau des Villes Santé de l'OMS et afin de marquer notre entrée dans ce réseau de façon originale, le groupe de travail Ville Santé a eu la volonté de proposer une action simple et efficace de promotion de la santé en incitant notre Administration dans un premier temps mais toute la population par la suite à boire de l'eau du réseau, eau qui présente des qualités essentielles pour la santé et qui est à la fois facilement accessible et ne produisant que très peu d'énergie grise, à l'inverse de ses consœurs en bouteille.

Pour consommer cette eau, pure, fraîche et désaltérante, nous avons imaginé une carafe qui servira d'écrin à cette denrée abordable à tous sous nos latitudes mais si difficile à obtenir dans encore trop de collectivités de par le monde.

La volonté du groupe de travail a été également de rendre l'appartenance de notre cité au Réseau des Villes Santé visible en apposant sur ce contenant le label nouvellement créé pour l'occasion et qui permettra d'identifier à l'avenir les Villes Santé OMS du réseau suisse romand.

Les services de l'Etat nous ont soutenus dans cette démarche et ont permis de mettre en avant les qualités de ce breuvage.

C'est avec un grand plaisir que nous dévoilons pour la première fois cette carafe et que nous la mettons à disposition de l'Administration mais également de nos élus qui sont de parfaits ambassadeurs de notre métropole horlogère.

Nous vous remercions, Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales et Messieurs les conseillers généraux, de prendre acte du présent rapport et du bon accueil que vous ne manquerez pas de réserver à notre action.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président:

Pierre-André Monnard

Le chancelier:

Thibault Castioni

Annexe : présentation du label Ville-Santé